



TROPHEE DES VILLES 2019

MODALITES DE SELECTION



1-LE CONSTAT

- a) Les résultats, sans être décevants, peuvent être améliorés.
- b) Le système de sélection actuel, auquel sauf erreur de notre part, un peu plus de la moitié seulement des élus a participé au vote en 2017, n'est pas satisfaisant. Nous ne connaissons pas forcément tous les joueurs.

Les joueurs choisis par ce vote ne composent pas forcément la meilleure équipe. Ils se connaissent peu ou mal et n'ont jamais joué ensemble.

2-LA SELECTION

a) La méthode de sélection :

Nous proposons un comité de sélection qui est composé :

- de quatre membres élus du CD31, Mrs RICARD, LE MANACH, ARCANGELLI, LACROUX
- du coach sportif qui accompagne l'équipe de Toulouse depuis plusieurs années,
- d'un responsable de la commission jeune.

Ce comité de 6 personnes est sous la responsabilité en 2019 de Raymond LE MANACH, chargé de la mise en œuvre pratique du projet : relation avec les joueurs, les clubs sollicités pour les entraînements, préparation des déplacements, etc.

Le Comité de sélection propose un délégué pour le TDV qui doit être un membre du comité de sélection, éventuellement différent chaque année. Il doit s'investir dans la sélection, les journées d'entraînement, les compétitions afin que les joueurs retenus, le coach et le délégué forment une équipe unie, et que les liens humains soient construits avant ce séjour de compétition de haut niveau.

b) le groupe choisi :

Il est composé de huit joueurs, à l'issue des championnats HG, et du championnat de France tripléte. Ceci, bien sûr pour avoir une idée des forces en présence. Ces 8 joueurs sont 5 séniors et 3 joueurs de - 22 ans.

Le comité de sélection est chargé, dans la mesure du possible, de suivre par secteur, les divers championnats.

- c) le comité de sélection met en place une journée de travail en commun, au minimum, pour les 8 sélectionnés, sur les ateliers concernés par le trophée des villes :

- tir de précision
- tir de départage
- doublette
- tripléte
- parties libres et parties coachées

Cette journée est validée sur la période : 29 juin-31 Août

Le responsable du comité de sélection est chargé de trouver un club d'accueil pour cette journée, avec restauration du midi et si possible, des joueurs disponibles pour une opposition avec les sélectionnés.

Nous imposons aux 8 joueurs de participer à une compétition, le Régional doublette de Luchon avec prise en charge financière des engagements et du déplacement.

d) la sélection finale sera faite dans les tous premiers jours de septembre, au vu des observations faites par les membres du comité de sélection présents sur les entrainements et les compétitions imposées. Le coach sportif a la priorité sur cette sélection si des doutes subsistent sur les six joueurs à désigner : quatre titulaires (trois séniors, un moins de 22 ans) et deux remplaçants. Il désigne également le joueur pour le tir de précision, celui-ci pouvant être changé au dernier moment, si problème particulier décelé par le coach. Ces six joueurs participent à un National triplette en Haute-Garonne, si possible, désigné par le comité de sélection. Cette compétition peut être postérieure au dépôt de l'inscription au TDV, puisque les six joueurs restent concernés jusqu'au début de la compétition.

e) une charte est établie ultérieurement : (en cours d'élaboration), qui notifie tous ces éléments, très précisément. Cette charte permet de clarifier les droits et devoirs des joueurs retenus dans la sélection et concerne les huit joueurs pressentis. Elle est signée par les huit joueurs et par le responsable du comité de sélection, sous couvert du Président du CD31. Elle engage de fait les joueurs sur la totalité du programme de préparation. Sans cet accord, le ou les joueurs ne seront pas retenus. Dans ce cas, il est ou ils sont remplacés.

3- LA BUDGETISATION DU PROJET :

- une journée de préparation : restauration, frais de déplacement forfaitarisé des joueurs (en favorisant au maximum le co-voiturage), soit environ 200€. Le remboursement du déplacement n'excédera pas les 30€ par véhicule. Il sera évalué selon l'emplacement du lieu de la journée d'entraînement.

- le régional de Luchon : engagements, restauration, frais de déplacement (même règle que pour la journée d'entraînement) : 300€

- le national en HG pour les six retenus : engagement, restauration, frais de déplacement (même règle que précédemment) : 300€

Soit un total estimé à 800€

Cette modalité de sélection est mise en place pour 2019, avec une obligation de compte-rendu après chaque étape et après la compétition.

Une évaluation sera faite en fin d'année, avant reconduction éventuelle pour 2020.

